



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer,
Jean-Baptiste Le Guern.



Gérontologie

Le « privé lucratif » de plus en plus présent

Une infographie publiée dans *Le Monde* du 14 octobre 2014 (« L'âge d'or du marché de la dépendance », par Jean-Baptiste Jacquin) fournit la répartition des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) selon leur statut juridique. Plus de la moitié des établissements sont publics (51 %) ; le privé non lucratif constitue 28 % des établissements ; le privé lucratif 21 %, et leur part augmente avec une plus grande réactivité lors des appels à projet pour de nouveaux établissements. À l'avenir, peut-être avec des rachats dans le secteur privé non lucratif ?

Parmi les établissements privés lucratifs, selon *Le Monde*, le groupe Korian caracole en tête avec 596 établissements (509 Ehpad et 87 établissements de soins de suite et de réadaptation). Il devance Orpéa (524), puis DomusVi⁽¹⁾ (197). Le groupe Korian réalise 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Korian, premier groupe européen

Korian, ex-numéro deux, a racheté en mars 2014 son concurrent Medica, ex-numéro trois, et est ainsi devenu le premier groupe européen de maisons de retraite médicalisées. Il est également le premier groupe en Allemagne et en Belgique ; le numéro deux en Italie.

Le principal actionnaire de Korian est l'assureur Predica, filiale de Crédit Agricole SA (24,05 %), devant le fonds de caisses de retraite canadien Investissements PSP (14 %).

En Mayenne, Korian possède la Villa du Chêne d'Or, à Bonchamp-lès-Laval, et Le Castelli, à L'Huisserie.



Santé publique

37 % intègrent finalement la deuxième année Des études de santé très sélectives

Depuis 2010, une nouvelle organisation est mise en place pour les études de santé. Une première année est commune aux quatre filières : médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique⁽²⁾. En 2010-2011, on comptait 34 448 étudiants inscrits pour la première fois en PACES. À la fin de la première année, seuls 4 929 d'entre eux (14 %) ont réussi l'un des quatre concours permettant le passage en année supérieure. Plus précisément, sur les 34 448 étudiants, 10 % ont pu accéder aux études de médecine ; 3 % en pharmacie ; 0,9 % en odontologie et 0,5 % en maïeutique.

Parmi tous ceux qui n'ont pas réussi à accéder à une année supérieure après un an de PACES, 61 % se sont réinscrits ; 19 % se sont orientés vers une autre filière universitaire ; d'autres ont pu se diriger vers des formations paramédicales. Au final, parmi les étudiants qui ont décidé de se réinscrire en PACES pour une seconde fois, 43 % vont réussir l'un des quatre concours.



(1) – Le troisième groupe français est né d'un regroupement avec Dolcéa. Il a fait l'objet d'un rachat, en juin 2014, par le fonds d'investissement PAI.

(2) – Première année commune aux études de santé ou PACES. L'odontologie est la médecine dentaire. La maïeutique prépare au diplôme d'État de sage-femme.

Une réussite corrélée à la classe sociale

Si l'on repart des 34 448 étudiants inscrits pour la première fois en PACES en 2010-2011, ils sont 37 %, après un ou deux ans, à avoir intégré une formation médicale (22 % en médecine, 9 % en pharmacie, 3 % en odontologie, ainsi qu'en maïeutique).

Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à avoir intégré une formation médicale (40 %, contre 36 %). Les étudiants ayant un parent cadre ont eu un taux d'intégration en formation médicale (47 %) plus élevé que ceux ayant un parent employé (27 %) ou ouvrier (24 %), voire exerçant une profession intermédiaire (36 %).

La Drees observe que parmi les étudiants inscrits en PACES, quatre sur dix sont issus des classes sociales les plus favorisées : « *Les études en santé sont, en effet, parmi les formations les plus clivées socialement, derrière les*

classes préparatoires aux grandes écoles où cette proportion s'élève à la moitié ». La Drees ajoute que « *parmi les inscrits en première année, un enfant de cadre a deux fois plus de chance qu'un enfant d'ouvrier d'intégrer une deuxième année, cet écart s'élevant même à 2,5 pour les études de médecine* ».

Ce n'est pas un phénomène nouveau : « *L'accès aux études de médecine donne lieu à une sélection sociale qui opère de façon stable dans le temps* ».

Source : Laurent Fauvet (MENESR), Steve Jakubovitch et Fanny Mikol (Drees), « [Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé](#) », in Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), *Études & Résultats* n° 927 de juillet 2015. Le MENESR est le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Démographie

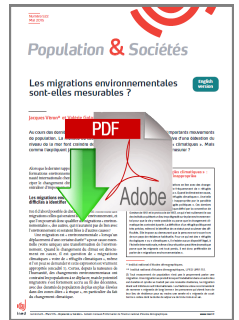
Changements environnementaux et climatiques : des migrations difficiles à prévoir

On s'attend à d'importants mouvements de population du fait des changements climatiques à venir, mais peut-on prévoir quel sera le nombre de ces migrants « environnementaux » ou « climatiques », s'interrogent Jacques Véron et Valérie Golaz dans *Population & Sociétés* n° 522 de mai 2015 ? ⁽³⁾

Les enjeux sont importants, mais la question reste très complexe. Tout d'abord, il n'est pas toujours facile de distinguer, parmi l'ensemble des migrations, celles qui sont liées à une transformation de l'environnement ou du climat, et celles liées à d'autres causes. De plus, les facteurs peuvent être multiples : environnementaux, économiques, voire politiques.

Par ailleurs, si les changements interviennent sur un temps long (ex. dégradation des sols), l'émigration pourra être progressive. Avec des pressions environnementales s'exerçant sur le moyen terme (ex. sécheresse prolongée), l'émigration sera plus intense. Enfin, avec des événements soudains et violents, l'ensemble de la population se déplacera, parfois en amont s'il y a eu une alerte. La migration peut être de courte durée, prendre la forme de plusieurs allers et retours, ou bien être définitive.

Pour complexifier encore la relation entre environnement et migration, l'expérience montre qu'il peut y avoir des changements importants sans forcément migrations environnementales. C'est le cas, par exemple, quand les personnes confrontées à des changements importants peuvent bénéficier de l'aide de membres de leur famille installés ailleurs.



Il y a aussi des populations pour lesquelles la mobilité est au cœur de leur mode de vie (nomades, pêcheurs, éleveurs).

À l'avenir, le réchauffement climatique devrait induire une élévation du niveau de la mer qui va affecter plus particulièrement les populations des zones côtières. Les deux démographes soulignent que si les causes du réchauffement climatique sont, dans une certaine mesure, mondiales, les conséquences resteront bien locales. Dans divers pays déjà, des réponses sont mises en œuvre en termes d'aménagement. C'est une autre réponse que les migrations.



« À un voyageur céleste imaginaire, qui chercherait à nous identifier, on pourrait indiquer : prendre la direction du superamas Laniakea, entrer dans l'Amas de la Vierge, traverser le Groupe local, trouver la Voie lactée et, de là, mettre le cap sur le système solaire où se trouve notre petite planète bleue. Dans cette bulle de 500 millions d'années-lumière que représente Laniakea, se regroupe en effet une foule de petites et grosses galaxies, un fourmillement de points brillants rassemblant une masse équivalente à cent millions de milliards fois la masse du Soleil. C'est là que se trouve, parmi plus de 100 000 autres galaxies semblables, notre Voie lactée. Cette dernière abrite plus de 200 milliards d'étoiles, dont le Soleil et son cortège de planètes parmi lesquelles la Terre. »

Azar Khalatbari, « Voyage aux frontières du superamas Laniakea » (dossier : « Le nouveau visage de l'Univers »), *Sciences et Avenir* n° 813 de novembre 2014.

(3) – « Les migrations environnementales sont-elles mesurables ? » (4 pages).